

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I – IDENTIFICATEUR DE LA MATIÈRE ET RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Identificateur de la matière: General Storage Désinfectant
Usage du produit: Désinfectant
Classification du SIMDUT: Exempt-Produit enregistré-(LPA 14957)
Appellation réglementaire en vertu du TMD: Désinfectant, liquide, corrosif, n.s.a. (Chlorures d'alkyl diméthyl benzyl ammonium); Classe 8; UN1903; GEIII
Fabricant/fournisseur: Ag-Services Inc.
RR 1
Mitchell, ON N0K 1N0 CA
Téléphone: (519) 229-6669
Nombre de téléphone d'urgence: 1-613-996-6666
(CANUTEC)

LÉGENDE HMIS/NFPA		Santé	3
Extrême	4	Inflammabilité	0
Grave	3	Danger physique	0
Modéré	2	Protection individuelle	B
Faible	1		
Minimal	0		



SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédient(s)	# CAS	Pd%	ACGIH-TLV	CL50	Orale DL50
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	68424-85-1	7 - 13	Indéterminé	Pas disponible	426 mg/kg rat

SECTION III – DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition:	100 °C (212.00 °F)	Densité:	0.98 @ 21°C
Point de congélation:	Pas disponible	Coefficient de répartition eau/huile:	Pas disponible
Tension de vapeur:	Pas disponible	% Volatil:	90
Densité de la vapeur:	Pas disponible	Vitesse d'évaporation:	Pas disponible
Solubilité dans l'eau:	Appréciable	pH:	7.5
État physique:	Liquide	Viscosité:	Comme l'eau
Aspect:	Bleu.	Seuil de l'odeur:	Pas disponible
Odeur:	Faible		

SECTION IV – DANGERS D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

Inflammabilité:	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT.		
Point d'éclair:	Aucune.	LIE:	Pas disponible
Produits de combustion dangereux:	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote.		
Température d'auto-inflammation:	Pas disponible		
Produits de décomposition dangereux:			
Sensibilité aux chocs:	Pas disponible		
Sensibilité aux décharges électrostatiques:	Pas disponible		
Produits extincteurs:	Poudre chimique. Pulvérisation d'eau. Mousse d'alcool. Dioxyde de carbone.		
Dangers d'incendie particuliers:	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.		

SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ CHIMIQUE

Conditions d'instabilité chimique:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Incompatibilité:	Oxydants. Acides. Caustiques. Agents de réduction.
Conditions de réactivité:	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Produits de décomposition dangereux:	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote.

SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition: Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Effets d'une exposition aiguë:
Yeux: Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.

- Peau:** Cause des brûlures chimiques.
- Inhalation:** Nocif en cas d'inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
- Ingestion:** Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.

Effets d'une exposition chronique:

- Peau:** L'exposition prolongée ou répétée aux dilutions peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
- Irritation:** Cause des brûlures chimiques.
- Sensibilisation des voies respiratoires:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Cancérogénicité:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Tératogénicité:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Mutagénicité:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Effets sur la reproduction:** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
- Nom des produits toxicologiquement synergiques:** Pas disponible

SECTION VII – MESURES DE PRÉVENTION

- Gants:** Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
- Protection des yeux:** Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Protection des voies respiratoires:** Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
- Autre équipement de protection:** Conformément aux directives de votre employeur.
- Installations techniques:** Ventilation générale adéquate.
- Mesures en cas de fuites et de déversements:** Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur.
- Élimination des déchets:** Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.
- Conditions de manutention:** Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
- Conditions d'entreposage:** Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

SECTION VIII – PREMIERS SOINS

- Yeux:** Juger l'oeil ouvert et le rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les verres de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre ou un docteur de commande de poison pour le conseil de traitement.
- Peau:** En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Inhalation:** En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
- Ingestion:** En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

SECTION IX - RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Date en vigueur: 15-Avr-2011 **Date d'expiration:** 15-Avr-2014 **Préparée par:** Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.